

CACES® R485

CHARIOT AUTOMOTEUR GERBEUR ACCOMPAGNANT



DESCRIPTION

Cette formation permet aux opérateurs d'utiliser le chariot de manutention automoteur gerbeur accompagnant en sécurité.

Elle permet de faire découvrir les organes de sécurité et les méthodes d'utilisation.

La formation se compose d'une partie théorique et d'une autre en pratique.

- Catégorie 1 : code RS 6937
- Catégorie 2 : code RS 6938

Date d'échéance 28/11/2029

Certification CACES® par DEKRA Certifications obtenu le 20/12/2024 - date d'échéance le 19/12/2027.

Certifié QUALIOPPI par Apave Certification obtenue le 07/06/2021 - date d'échéance le 06/06/2027.

PROGRAMME

Théorie

- Rôle des instances et organismes de prévention
- Obligations du conducteur
- Règlementation
- Principaux organes et équipements du transpalette
- Mesures de sécurité à mettre en œuvre lors de son utilisation
- Facteurs d'accidents
- Dispositifs de sécurité
- Vérifications avant départ
- Rendre compte des anomalies et difficultés
- Adéquation transpalette / charges à déplacer
- Règles de circulation
- Règles de chargement et déchargement
- Empilage / Dépilage

Pratique

- Plaque de charge / Adéquation transpalette / charges à déplacer
- Vérifications avant départ et en fin de poste
- Conduite en sécurité
- Empilage et dépilage de charges
- Chargement / Déchargement d'un véhicule